

# Trait d'union

## BEAUMONT VIGNETTAZ

Journal de l'Association du quartier de Beaumont-Vignettaz - N° 65 décembre 2008 - Tirage 2500 ex. - Paraît 3 fois par an

### Le billet du président

### Notre journal très apprécié!



En effet, notre Trait d'union fête cet automne ses 20 ans. Il est jeune, a toute la vie devant lui et se porte comme un charme.

Cependant, notre très bon rédacteur Nicolas Jordan, après six années de bons et loyaux services a décidé de passer la main. Il est entré aux comités de l'association et du journal au début de l'année 2003. Il a fortement contribué à la bonne tenue de notre journal et nous l'en remercions très sincèrement. Il reste en fonction pour le prochain numéro et peut-être pour les trois éditions de 2009.

Notre trésorière Elisabeth Jaquier a aussi décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat. Nous la comprenons facilement car, en travaillant à Berne, il n'est pas aisé de concilier sa vie professionnelle, familiale et associative.

Elisabeth a œuvré au sein de notre comité pendant trois ans et nous avons apprécié ses compétences, sa gentillesse et sa bonne humeur. Merci beaucoup du travail effectué en tant que trésorière ainsi que pour son aide précieuse lors des manifestations de notre association.

Par conséquent, nous recherchons activement un ou une trésorière, ainsi que des membres d'expression française et allemande qui aimeraient écrire dans notre journal et prendre une place au sein de notre comité de rédaction.

Coordonnées du Président:

Tél. 026 424 61 51

Mobile: 079 688 73 13

Courriel: [jjmetrailler@bluewin.ch](mailto:jjmetrailler@bluewin.ch)

L'activité principale de cette année a été sans conteste la Bénichon du 14 septembre avec comme sponsor la banque Raiffeisen qui fêtait ses 10 ans de présence à Beaumont. Une magnifique journée, appréciée par les nombreux membres présents.

Il n'y avait malheureusement que très peu de monde à la démonstration de scrabble. Nous avons quand même validé le concours malgré le peu de participants et c'est notre porteur du journal Claude Mutrux et sa petite fille Valentine Folly qui gagnent les deux jeux de scrabble.

Pensons aussi en cette période de fête d'illuminer nos intérieurs et nos balcons ou jardins de notre beau et bien habité quartier de Beaumont-Vignettaz.

*Tous les membres qui se sont acquittés de leur cotisation sont cordialement invités à notre apéritif des Rois du 9 janvier prochain.*

Nous avons le plaisir de remercier spécialement tous les donateurs et toutes les personnes qui œuvrent de près ou de loin au rayonnement de notre association.

Merci beaucoup de votre participation et nous vous souhaitons d'excellentes fêtes, une bonne santé et nos meilleures vœux pour la nouvelle année.

Jean-Jacques Métrailler

## Sommaire

La Bénichon sous le signe de la réussite	3
Fri-Santé: une permanence infirmière pour les plus démunis	5
Les vingt ans du «Trait d'union»	6
La crèche des santons de Provence: un spectacle à ne pas manquer	7
Procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 janvier 2008	9-11
Convocation à l'Assemblée générale du 28 janvier 2009	11

## Agenda

**vendredi 9 janvier 2009**

Apéritif des Rois dès 17 h 30  
Salle polyvalente de l'école  
de la Vignettaz

**mercredi 28 janvier 2009 à 20 h**

Assemblée générale  
de l'Association des intérêts du  
quartier de Beaumont-Vignettaz  
Salle polyvalente de la Vignettaz  
(voir convocation en page 11)

## La Bénichon sous le signe de la réussite

Ce dimanche 14 septembre avait commencé de fort belle manière puisque les habitants de nos deux quartiers étaient conviés à un apéritif offert par la banque Raiffeisen

pour célébrer les dix ans de son implantation à Beaumont. Le temps plutôt frais et maussade avait contraint les participants à se regrouper à l'intérieur du bâtiment

scolaire. Mais c'était pour se côtoyer de plus près et pour apprécier au mieux les mélodies classiques du Trio Trifoglio charmant les oreilles des connaisseurs. Les enfants n'avaient pas été oubliés puisqu'ils pouvaient prêter leur visage à une grimeuse de talent.

Celles et ceux qui avaient eu la bonne idée de s'inscrire pour le repas de midi se retrouvèrent plus tard dans la salle polyvalente afin de partager un menu de Bénichon conforme à la tradition de cette fête que l'AIQBV organise tous les deux ans. Grâce à une équipe de cuisine attentive et au personnel de salle bien stylé, les convives ont été servis sans attente et, de l'avis général, ont beaucoup apprécié la qualité des mets préparés pour la circonstance. L'atmosphère qui se dégageait de cette rencontre reflétait bien la vie de nos quartiers: enfants entourés de leurs parents et parfois de leurs grands-parents, jeunes et moins jeunes encadrant des retraités qui n'auraient voulu pour rien au monde manquer leur Bénichon. Passé la crème double de Gruyère et les meringues, Yann Music lança ses premières notes sur des airs bien connus de tous, entraînant plus tard les uns et les autres sur la piste afin de permettre à des danseurs de tous âges de virevolter avec grâce et élégance. Pour certains, un léger souper froid arriva à temps afin de combler un petit creux ou simplement prolonger la soirée avec entrain et vigueur jusqu'à des heures un peu avancées, dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Pour clore, un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de la «Bénichon de Beaumont-Vignettaz», édition 2008.



Dans l'attente du plat de Bénichon...

photo: Jean-Jacques Métrailler



Concentration et bonne humeur sur la piste de danse.

photo: Pier-Luigi Galli

Nicolas Jordan

## Fri-Santé: une permanence infirmière pour les plus démunis

### Origine et buts

D'une étude menée en Suisse romande par Médecins Sans Frontières Suisse (MSF-CH), il était ressorti que les sans-papiers formaient le groupe le plus vulnérable en matière d'accès aux soins et qu'aucune structure de proximité n'existait dans notre canton. En 2004, soit après un an de fonctionnement, MSF-CH remet le projet en mains de l'association Fri-Santé dont les buts statutaires reprennent la mission initiale: garantir l'accès aux soins aux personnes marginalisées, promouvoir la santé et la prévention auprès de ces personnes ainsi que le respect du droit des patients. Mais les sans-papiers ne sont pas les seuls à s'adresser à Fri-Santé. En Suisse, l'accès aux soins se rétrécit, des assurés se retrouvent privés de prestations et les coûts de santé grèvent de plus en plus le budget des ménages.

Fri-Santé est membre de la plateforme nationale des structures de soins aux migrants dépourvus de titres de séjour, créée en 2006 par la Croix-Rouge Suisse sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique.

### Fonctionnement

Sise à la rue François-Guillimann 12, à Fribourg, la permanence est ouverte sans rendez-vous les lundis et jeudis de 9 heures à 16 heures. L'infirmière reçoit les patients, se fait une opinion de leur état de santé et les oriente au besoin vers d'autres structures. La permanence dispose d'une pharmacie pour les médicaments courants. Une quarantaine de généralistes, spécialistes et thérapeutes reçoivent les patients gratuitement ou à moindres coûts. Un des piliers de ce réseau est la

# Fri ( ) santé

pharmacie du Bourg, en ville de Fribourg, qui recycle, gère et redistribue des médicaments aux patients de Fri-Santé.

La consultation infirmière et la plupart des médicaments sont gratuits. Fri-Santé dispose d'un poste budget «frais médicaux», permettant de cofinancer les traitements indispensables. Grâce à un réseau d'aide parallèle, certains traitements sont pris en charge par différents organismes sollicités ponctuellement. Dans la mesure de leurs possibilités, les patients sont associés aux coûts de leur traitement. Une grande importance est accordée au suivi et à la qualité des soins, garantis grâce au précieux apport du réseau médical. Pour d'autres questions non médicales telles que l'alimentation, l'assurance de base, le travail, le logement, la violence, l'éducation des enfants ou l'apprentissage d'une langue, Fri-Santé oriente ses patients vers une association appropriée.

Dans deux tiers des cas, une réponse rapide, efficace et ciblée peut être donnée en une seule consultation.

### Financement et bénéficiaires

L'activité de Fri-Santé s'inscrit dans le Plan de promotion et prévention de la santé 2007-11 du canton de Fribourg, dont l'une des recommandations est de veiller à ce que les groupes de personnes précarisées aient un accès équitable à l'information, aux prestations de prévention

et aux soins. Fri-Santé est subventionné par la Direction de la santé et des affaires sociales, la Loterie Romande ainsi que par la Fondation Arcanum Suisse.

D'autres recettes sont constituées par les cotisations des membres de l'association ainsi que par des dons individuels et les participations des patients.

Qu'elles soient migrantes ou non, les personnes sollicitant Fri-Santé ont un dénominateur commun: la précarité ou le risque d'être durablement précarisées. D'octobre 2003 à mars 2008, 650 dossiers individuels ont été ouverts pour 2500 consultations. Trois quarts des patients sont des sans-papiers, 12% sont de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis de séjour. Deux tiers des personnes sont des femmes avec prépondérance pour des problèmes gynécologiques.

Durant ces cinq années, les extrêmes se sont côtoyés: accompagnement d'une femme âgée en fin de vie et naissance d'une vingtaine de bébés. Autant de belles victoires dans un quotidien souvent pavé de détresse.

Pour plus de renseignements, consulter le site [www.fri-sante.ch](http://www.fri-sante.ch)

par courriel à l'adresse: [info@frisante.ch](mailto:info@frisante.ch)

N° de tél. 026 341 03 30

## Les vingt ans du «Trait d'union»



Quatre ans après sa fondation, l'Association des intérêts du quartier de Beaumont-Vignettaz avait édité un journal destiné à ses habitants. Sous le titre «Le Spot», il avait paru une trentaine de fois entre 1978 et 1987. Déjà, son en-tête comprenait l'emblème de l'AIQBV en noir/blanc, conçu et dessiné par Gaspard Binz. On l'avait reproduit aussi sous la forme d'autocollants et du drapeau de notre association. Beaumont y était représenté par un beau ciel bleu avec un soleil jaune orange ainsi que du vert pour les collines tandis qu'une grappe de treize raisins rouges était censée illustrer les anciens coteaux de la Vignettaz. Imprimé jusqu'alors dans le style des quotidiens de l'époque, ce journal prit un nouvel élan, en mars 1987, grâce à un format réduit, un contenu rajeuni et une présentation plus attrayante. Il ne survécut pas à la démission des membres du comité en place en 1987. Un an plus tard, le comité présidé par Jacques Jemelin se penche sur l'image à donner à un journal de quartier qui doit passionner les lecteurs tout en améliorant la vie de ses habitants aussi bien dans le domaine social que sur les plans culturel et récréatif. Réflexions faites, le premier numéro du «Trait d'union» pouvait alors sortir de presse. C'était en novembre 1988.

### Un air de jeunesse

C'est sous ce titre que le concepteur de ce renouveau, Gérard Bourquenoud, présente le journal de notre association. L'idée que veut transmettre ce «Trait d'union» est de créer des liens plus étroits entre les habitants de notre quartier afin qu'il connaisse une nouvelle dimension humaine. Du point de vue graphique, le journal prend quelque couleur puisque les mots *Beaumont* et *Vignettaz* apparaissent en bleu, séparés par l'emblème de notre association. Sous cette forme, il perdurera jusqu'en mars 1998, au moment où un nouveau comité, présidé par Nicole Godel, lui donnera un aspect plus attrayant, avec un en-tête amélioré et davantage de couleur en même temps qu'un contenu rédactionnel et publicitaire plus étoffé.

### Un miroir de l'AIQBV

Fouiller dans la collection des 64 numéros de notre «Trait d'union», c'est retracer un peu l'histoire de notre association et des problèmes de tous ordres qui étaient à résoudre, mais aussi parler des multiples activités qui ont été déployées au cours de ces vingt dernières années. En voici un aperçu.

Au chapitre des **problèmes et solutions**, on se rappellera que:

- le quartier a été confronté à des questions de *circulation*, essentiellement dans le quartier de Beaumont, même si quelques routes du quartier de la Vignettaz ont dans le même temps pu profiter

de mesures de modération du trafic, complétées il y a deux ans par la création d'une vaste zone dont la vitesse des véhicules est limitée à 30 kmh. puis par l'introduction de la vignette de parage

- durant plus de dix ans, l'aménagement de *Cormanon-Est* a préoccupé nos divers comités qui se sont battus afin que la route de Beaumont ne se transforme une artère de grand trafic devant relier la limite de la commune de Fribourg à la zone à construire sur le territoire de Villars-sur-Glâne. Le résultat a été satisfaisant, même si le prix à payer, en démarches et recours, fut élevé
- devenu une nécessité, un *office de poste* est ouvert en 1990 à Beaumont-Centre puis est menacé de fermeture quatorze années plus tard, mais les places de parc extérieures demeurent toujours aussi difficiles d'accès
- la *banque* connaît aussi quelques péripéties puisqu'elle disparaît en 1997 avant qu'un nouvel établissement ne vienne définitivement s'implanter dans le quartier il y a maintenant dix ans
- au chapitre des *nuisances*, la circulation des bus des TPF n'a pas encore trouvé de solution satisfaisante à la route de la Gruyère supérieure tandis que le boulangerie de Beaumont perturbe toujours la vie nocturne, particulièrement en fin de semaine
- trois *comités* avaient démissionné en bloc, en 1988, 1997 et 2000 met-

tant pour un temps en péril les destinées de notre association

- la *cotisation* annuelle a passé de fr. 5,- à fr. 10,- en 1989 déjà...

Mais les **manifestations récréatives** ont aussi leur histoire. On relèvera ainsi que:

- la *fête du quartier* de l'été 1992 avait dû être renvoyée à l'automne pour cause de très mauvais temps
- la célèbre *Revue de Beaumont* de 1979 avait bien failli renaître de ses cendres en 1994
- un appel avait été lancé, sans succès, en 1995 aux artistes du quartier afin qu'ils participent à une exposition de leurs œuvres
- un *thé dansant* avait déjà été organisé en 2000 à l'intention de nos aînés
- notre *Bénichon* connaît un succès grandissant depuis sa création en 2002.

### Annonces et rédacteurs

Le «Trait d'union» ne pourrait couvrir ses frais d'impression sans le soutien généreux d'annonceurs dont certains nous sont restés fidèles depuis l'origine. Que tous en soient vivement remerciés. De leur côté, nombre de rédacteurs bénévoles ont relaté régulièrement les diverses activités et préoccupations de notre association, au nombre desquels Gérard Bourquenoud occupe la place d'honneur avec près de dix ans de collaboration. Que tous ces artistes de la plume acceptent notre vive reconnaissance.

Nicolas Jordan

## La crèche des santons de Provence: un spectacle à ne pas manquer

**L**a salle polyvalente de l'école de la Vignettaz accueillera prochainement une imposante crèche de Noël animée en son et lumière. Ses acteurs sont des santons qui jouent dans un véritable paysage provençal. Son créateur, Norbert Clément, est un passionné des santons depuis plus de dix ans.

### Origines

On ne sait peut-être pas que saint François d'Assise est à l'origine des crèches. En 1223, il a commémoré, pour la première fois, la naissance de l'Enfant Jésus dans une étable, en présence de bergers. Plus tard, en Provence, des crèches d'églises ont été réalisées avec de grands personnages, mais elles ne sont apparues, dans le milieu familial, qu'après la Révolution française. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, des santons – petites figurines confectionnées en terre cuite – ont été créés à Marseille, puis à Aubagne. Le mot *santon* vient du provençal *santoun* signifiant *petit saint*.

### Histoire d'une passion

Norbert Clément avait acquis un jour une crèche de quinze personnages. De par les conseils de santonniers et en se documentant sur les traditions des Noëls en Provence, il a développé sa propre crèche et en a créé un spectacle.

Car il s'agit d'une mise en scène grandiose: cette crèche animée couvre une surface de trente mètres carrés et nécessite une semaine pour la construire. Elle constitue un décor de champs d'oliviers et de lavande, de collines, de maisons, de bastides et de murets de pierre qu'occupent quatre cents santons et autant d'animaux dans un décor fait d'éléments naturels de Provence tels que sable, cailloux, liège, arbustes et mousses. Ils sont tous là, bergers, marchandes de poissons et de légumes, pêcheurs et gendarmes que côtoient vaches, moutons, chiens et poules cheminant vers l'étable sainte que réchauffent encore l'âne et le bœuf. C'est un grand

spectacle son et lumière qui narre la naissance du Niston, l'enfant Jésus, dans un village de Provence.

### Des personnages animés

Le texte de la *Pastorale des santons de Provence* est récité par un ange narrateur tandis que des personnages s'animent, que des lieux s'illuminent et que les villageois se dirigent vers la crèche de la Nativité. En marge du spectacle, Norbert Clément explique au public l'histoire de ces crèches nées en Provence et dont les personnages en terre cuite ont été créés dans la tradition des potiers de la région.

### Un travail d'équipe

Le créateur de ce spectacle est secondé par sa famille: son épouse et un de ses fils assurant le montage et le démontage de la crèche géante et, dès l'origine, son frère qui a conçu et raccordé les éléments électro-

niques devant assurer le fonctionnement précis des installations.

### Lieu et dates à retenir

Salle polyvalente de l'école de la Vignettaz, à Fribourg  
7, 8, 13 et 14 décembre 2008 et du 20 décembre 2008 au 4 janvier 2009  
l'après-midi à 14 h, 15 h, 16 h et 17 h (les jours de Noël et de Nouvel-An, à 16 h et 17 h seulement)

prix d'entrée: fr. 8.– pour les adultes;  
fr. 3.– pour les enfants de 6 à 16 ans

Le bénéfice des spectacles sera remis à l'association «SOS Futures mamans».

En parallèle, un concours de crèches créées par des particuliers est organisé dans le canton de Fribourg. Se renseigner sur place auprès de Norbert Clément.

Visiter aussi le site internet:

[www.magie-de-noel.ch](http://www.magie-de-noel.ch)

Nicolas Jordan



Une scène de la crèche animée.

photo: Alain Wicht

L'assemblée générale du 23 janvier 2008

## Procès verbal

### Souhaits de bienvenue par le président

C'est en présence de près de nonante personnes que le président de l'AIQBV, Jean-Jacques Métrailler, ouvre la 34<sup>e</sup> assemblée générale. Il salue Charles de Reyff, directeur de la Police locale, de la circulation et des affaires bourgeoises, Madame et Messieurs les anciens présidents de l'association, les habitants du quartier, les représentants de la presse ainsi que ceux des autres quartiers de la ville. Il cite le nom des personnes excusées.

### Nomination des scrutateurs

Michel Bochud et Daniel Rotzetter

### Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale, publié dans l'édition N° 62 du mois de décembre 2007, est approuvé à l'unanimité.

### Rapport du président

Depuis 8 ans et 93 séances, votre comité s'efforce de défendre vos intérêts auprès des autorités communales et d'animer la vie associative de notre très beau quartier de Beaumont-Vignettaz. Le président cite les activités de l'année écoulée, soit l'apéritif des Rois, destiné à récompenser nos annonceurs, donateurs et collaborateurs, l'assemblée générale 2007, l'exposition des artistes du quartier, la fête du quartier le 07.07.07, l'aubade de la Landwehr à la Fête-Dieu et la sérénade du 21 septembre, la visite de la chapelle du château de Pérolles, le match aux cartes et le loto et thé dansant pour nos aînés.

Diverses manifestations sont agendées pour l'année 2008, à savoir: le 18 avril le match aux cartes, le samedi 31 mai la journée sportive qui se présentera sous forme d'un rallye, à pied, départ et arrivée dans le

quartier, le 14 septembre la bénichon, le 23 novembre le loto des enfants.

Concernant les nuisances diurnes, les problèmes relevés à la route de la Gruyère supérieure ne sont pas résolus. Les bordiers se plaignent du nombre de bus, du bruit, de l'étroitesse de la chaussée et de la vitesse exagérée des bus.

Concernant les nuisances nocturnes, il faut relever que les bruits ne se sont pas atténués aux routes du Levant, de la Gruyère et de Beaumont, près du laboratoire de la boulangerie Pittet.

### Projets 2008

Mobility: le comité œuvre en collaboration avec Markus Gerteis, membre du quartier et Gérard Riedo, de la maison Avis, pour la mise en place dans le quartier d'une antenne Mobility. Vous trouverez des explications et informations dans notre prochain journal.

Les travaux de réaménagement du terrain de football de l'école de la Vignettaz seront réalisés ce printemps.

Concernant le Trait d'union, le comité de rédaction s'est réuni six fois pour vous concocter ses trois exemplaires annuels. Nos remerciements au comité de rédaction, aux porteurs et aux annonceurs.

### Présentation des comptes de l'exercice 2007

Notre trésorière, Elisabeth Jaquier, nous présente les comptes de l'association dont la fortune s'élève au 31 décembre 2007 à fr. 20'155.05.

### Rapport des vérificateurs et approbation des comptes

Sur la base du rapport des vérificateurs des comptes, Laurent Ponzo et Pier-Luigi Galli, ils sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée à la trésorière et au comité.

### Election du comité

Sont réélus pour une année au sein du comité:

Daniel Bonfils, vice-président, Elisabeth Jaquier, trésorière, Laurence Métrailler, secrétaire, René Brohy, Hervé Heimo et Nicolas Jordan, membres.

### Election du président

Jean-Jacques Métrailler est réélu à la présidence par acclamations.

### Election des vérificateurs des comptes

Laurent Ponzo et Pier-Luigi Galli sont réélus pour une année.

### Cotisations

Le montant des cotisations reste fixé à fr. 10.- par ménage ou dès fr. 20.- comme cotisation de soutien.

### Proposition des membres

Aucune proposition n'a été faite.

### Message du Conseil communal

Charles de Reyff nous apporte les vœux du Conseil communal et nous félicite pour les nombreuses manifestations organisées dans notre quartier et de la bonne participation de ses membres.

Il nous confirme que les travaux de réaménagement du terrain de football situé près de l'école débiteront entre la mi-février et la mi-mars.

Il relève également que depuis la mise en place de la vignette habitant le niveau de sécurité aux abords de l'école a augmenté. Suite à des comptages de véhicules, effectués notamment à la route du Levant, une baisse de trafic a été constatée, soit d'environ 10% et allant même jusqu'à 50% certains jours. Il prendra contact avec les TPF pour leur demander d'inciter leurs chauffeurs à un comportement plus adéquat.

Concernant Mobility, il nous informe que la Ville soutient ce concept

et est prête à donner son appui à l'AIQBV pour l'installation de cette antenne.

**Divers**

Plusieurs interventions de membres sont à signaler, notamment sur les nuisances nocturnes près du laboratoire de la boulangerie Pittet:

Quel est le règlement à ce sujet, pourquoi ne pas lui infliger plus d'amendes et plus élevées, pourquoi ne pas punir les automobilistes, instaurer une interdiction de circuler le soir et la nuit, comme au chemin Ste-Agnès ou une interdiction générale de circuler avec autorisation aux bordiers, un journaliste d'investigations pourrait s'intéresser à cette affaire et chercher à savoir pourquoi ce problème n'est pas réglé depuis 1993, l'AIQBV demande à la commune et à la Préfecture de faire respecter la loi, etc...

M. de Reyff nous informe que des réunions ont eu lieu entre la Ville, la

Police du commerce et la Préfecture, un courrier a été adressé à l'AIQBV à ce sujet. Ce problème dure depuis 1993 et M. Pittet est régulièrement mis à l'amende. C'est à la Police du commerce et à la Préfecture d'agir. Il recommande aux habitants de déposer des plaintes pour tapages nocturnes, individuelles. Quant aux routes interdites à la circulation, bordiers autorisés, cela ne se fait pratiquement plus car difficile de faire respecter et d'amender.

D'autres questions sont adressées à M. de Reyff. Sur la propreté aux abords des containers à déchets, il nous informe que la Ville étudie ce dossier pour plus de contrôles afin de trouver les contrevenants. La Ville est également en discussion avec les différents tenanciers des établissements ouverts tard le soir près de notre quartier pour améliorer le nettoyage des extérieurs.

Une question est posée sur l'éclairage public. Fribourg est classée

lanterne rouge en matière de coût. M. de Reyff nous informe qu'une étude effectuée par le Groupe e est en cours pour la Ville.

Le président relève encore que la route de la Gruyère supérieure n'est pas dimensionnée pour le trafic des bus et que celle-ci devrait être réaménagée. M. de Reyff répond que le parcage a été amélioré, que la sortie du parking d'un immeuble a été changée et que des poteaux ont été installés pour la sécurité. Il nous conseille d'écrire au Conseil communal pour une demande de réaménagement de cette route. Le président remercie les annonceurs, les donateurs du loto des aînés et du match aux cartes et tous les collaborateurs de l'AIQBV.

L'assemblée générale 2009 est fixée au mercredi 28 janvier.

Le président lève la séance et invite l'assemblée à partager une petite collation et à boire le verre de l'amitié.

*Laurence Métrailler*

## Mercredi 28 janvier 2009 à 20 heures

L'Association des intérêts du quartier de Beaumont-Vignettaz tiendra son assemblée générale ordinaire à la salle polyvalente de l'Ecole de la Vignettaz le 28 janvier 2009 à 20 heures.

**ORDRE DU JOUR**

1. Souhais de bienvenue par le président
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de la dernière assemblée
4. Rapport du président sur les activités 2008
5. Présentation des comptes de l'exercice 2008
6. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes
7. Démissions
8. Election du comité
9. Election du président
10. Election des vérificateurs des comptes
11. Cotisations
12. Propositions des membres
13. Message du Conseil communal
14. Divers

Une petite agape sera offerte par votre Association et terminera la soirée. Nous nous réjouissons de vous voir nombreuses et nombreux à cette occasion.